



Aethiopica 8 (2005)

International Journal of Ethiopian and Eri-
treat Studies

STEPHANE ANCEL, I.N.A.L.C.O

Article

Maḥbār et sänbäte: associations religieuses en Ethiopie

Aethiopica 8 (2005), 95–111

ISSN: 1430–1938

Published by

Universität Hamburg

Asien Afrika Institut, Abteilung Afrikanistik und Äthiopistik

Hiob Ludolf Zentrum für Äthiopistik

Maḥbär et sänbäte: associations religieuses en Ethiopie*

STEPHANE ANCEL, I.N.A.L.C.O.

Fidèles de l'Église Orthodoxe Täwaḥədo, les chrétiens d'Éthiopie peuvent constituer des associations à vocation purement religieuse. Réunissant un nombre variable de personnes, ces associations constituent un vrai lien social et religieux entre leurs membres. Gérées par les seuls fidèles, elles leur permettent de devenir acteur de leur religiosité, offrant un cadre relativement souple à leur piété. Les dévots expriment ainsi leur foi sans pour autant quitter le monde.

Nous distinguons deux types d'association qui connaissent aujourd'hui un succès incontestable: les ማኅበር : *maḥbär* et les ሰንባቲ : *sänbäte*. Elles n'ont pas *a priori* la même vocation. Les *maḥbär* sont des associations qui regroupent des fidèles voulant célébrer périodiquement la mémoire d'un saint. Les *sänbäte* rassemblent par contre des personnes d'une même paroisse voulant célébrer le dimanche et l'idée de communauté qu'il représente en distribuant collectivement l'aumône aux pauvres. Par la forme que leurs réunions peuvent prendre ainsi que par les motivations des fidèles y participant, ces deux types d'associations se ressemblent. S'il existe un risque de les confondre, il ne faut pas les dissocier. Les *maḥbär* et les *sänbäte* sont l'expression d'un ግድብ : *zəkər*, autrement dit d'une commémoration. Cette notion est fondamentale dans l'Église éthiopienne. Nous la retrouvons lors de la célébration des funérailles ou dans l'ensemble des cultes associés aux saints. Si par leur type d'organisation ils sont totalement originaux, les *maḥbär* et les *sänbäte* s'inscrivent dans le cadre principal qui est laissé à l'expression de la piété des fidèles par l'autorité ecclésiastique sans que cette dernière se dédouane totalement de son rôle d'encadrement.

Le terme *maḥbär* désigne aujourd'hui en amharique toute forme associative. Sont appelés *maḥbär* autant les syndicats que les associations caritatives ou autres groupes ayant une structure qui leur est propre. Toutefois, ce terme est ancien et a été associé à des phénomènes bien différents. C'est pour cela qu'il convient de s'attarder un peu sur les

* Cette étude est le fruit d'une enquête conduite à Däbrä Marqos, Goḡgam, en 2000–2001, en 2002 et en 2003, avec l'aide de Täfära Djämbäre, ainsi que des membres du clergé de l'église Abəmma Maryam, Marqos, Yäya Mika'el et des moines des monastères Waša Mika'el et Täklä Haymanot. Que soient ici également remerciés l'Abunä Zakarias, évêque du Goḡgam et les membres de l'administration diocésienne de Däbrä Marqos.

différents sens qu'il a pu avoir, antériorités de sens qui ont valeur encore de nos jours et qui est largement responsable du foisonnement des définitions que nous pouvons lui attribuer.

Le mot *maḥbär* est un terme guèze, ማኅበር ፡ *maḥbär*. La racine ኅበረ ፡ ሄቦር compose le verbe guèze ኅበረ ፡ ከህህራ ou ኅበረ ፡ ከህህራ qui signifie «s'associer avec, se combiner». Ce verbe donne deux substantifs: ኅበረት ፡ ከህህራ, signifiant «combinaison, union, concorde» et ማኅበር ፡ *maḥbär* «congrégation».¹ Partant du verbe à première gutturale ኅበረ ፡ ከህህራ, nous pouvons penser que *maḥbär* est un substantif de lieu – paradigme ማቅተል ፡ *mäqtäl* – de sa forme causative II-1 ኡኅበረ ፡ ሳክህህራ, donnant «le lieu où l'on s'associe». Iob Ludolf nous offre la première définition du terme guèze *maḥbär*. Selon lui, il s'agit d'une congrégation, d'une communauté de moines, d'un monastère, d'une communauté. Il définit la règle d'un monastère par l'expression ሥርዓተ ፡ ማኅበር ፡ ሰራተኛ *maḥbär*.² August Dillmann nous donne la même définition se fondant sur les différents écrits qu'il a pu consulter à son époque.³ Dans son sens classique, le *maḥbär* caractérise donc une communauté, monastique ou simplement de croyants. A aucun moment, le terme ne semble caractériser une communauté de laïcs spécifiquement rattachée à un rituel.

En amharique, nous retrouvons le terme ኅበር ፡ ከህህር avec la signification de «combinaison, accords (entre des personnes), association» et sa forme verbale ኅበረ ፡ ከህህራ, «s'associer».⁴ Toutefois, Wolf Leslau note que ce verbe guèze donna en amharique un autre verbe, ኡበረ ፡ ሳክህህራ «s'unir, collaborer, conspirer».⁵ Or, l'auteur associe le substantif amharique *maḥbär* aux deux formes verbales.⁶ Ceci pose un problème: l'existence du terme *maḥbär* en amharique est-elle le fruit de la conservation du terme guèze, ou bien de la substantivation du verbe amharique ሳክህህራ? Il est fort probable qu'il s'agisse en fait du maintien du terme guèze, lequel trouva une justification d'existence en amharique par la présence d'une nouvelle forme verbale issue de la même racine.⁷ Ainsi, à l'instar des termes dont il est dérivé, le terme *maḥbär* passe en amharique.⁸

¹ DILLMANN, A., *Lexicon Linguae Aethiopicæ cum indice Latino* (Osnabrück, 1970: réédition de l'ouvrage de 1865), col. 596.

² LUDOLF, I., *Lexicon Aethiopicum-Latinum* (Francfort, 1702), col. 280–281.

³ DILLMANN, A., *op. cit.*

⁴ KANE, T.L., *Amharic-English Dictionary* (Wiesbaden, 1976), vol. 1, p. 136; ULLEN-DORFF, E., *An Amharic Chrestomathy* (London, 1965), p. 116.

⁵ LESLAU, W., *Comparative Dictionary of Gəʿəz, Gəʿəz-English, English-Gəʿəz, with an index of the semitic roots* (Wiesbaden, 1987), p. 256–257.

⁶ IDEM, *Concise Amharic Dictionary* (Wiesbaden, 1976), p. 133.

⁷ Le *liqä səlṭanat* Habtä Maryam Worqəṇäh, futur évêque de Chicago sous le nom de

système des conseils de paroisse permit à l'autorité ecclésiastique d'établir notamment une comptabilité de ses ressources au niveau local. Chaque paroisse est ainsi tenue de remplir un questionnaire chargé de faire état de leur comptabilité. Dans ce type de document, le nom du *qäbäle* (district) de la communauté villageoise est désigné sous ces termes: የቀበሌው ፡ ገበሬ ፡ ማኅበር ፡ ስም ፡ *yä-qäbälew gäbäre maḥbär sām*.¹²

Le problème est de savoir à quel moment le terme *maḥbär* sert à désigner le type d'association qui nous intéresse ici, les sources textuelles en guèze restant totalement muettes à cet égard. Au XVI^{ème} siècle, Iob Ludolf n'avait pas repéré le terme *maḥbär* en amharique malgré le travail de son informateur Gregorios.¹³ Dans sa relation du voyage de l'ambassade portugaise en Ethiopie, Alvares rapporte toutefois le contexte d'utilisation de ce terme. Pour ce dernier, un «*maabar* [sic]» était le nom donné à l'impôt prélevé par les moines d'un monastère sur les populations environnantes.¹⁴ Nous restons certes ici dans un contexte monastique mais avec un sens moins général.

Ce n'est que bien plus tard que nous trouvons le terme *maḥbär* associé à une pratique religieuse spécifique. Le britannique Nathaniel Pearce repère le phénomène lors de son voyage entre 1810 et 1819. Il écrit que les Amhara «ont des clubs, appelés *marver* [sic] qui consistent en général en douze personnes, mais parfois plus, rassemblées dans ce cas par des relations amicales». ¹⁵ Dans son texte, l'auteur définit le *maḥbär* comme un groupe de

¹² Ces documents ont été consultés à Däbrä Marqos, au siège du diocèse, pour les années 1977 *a.m.* (calendrier grégorien: 1984–85), 1978 *a.m.* (1985–86), 1982 *a.m.* (1989–90), 1984 *a.m.* (1991–92), 1986 *a.m.* (1993–94), 1988 *a.m.* (1995–96), 1989 *a.m.* (1996–97), 1990 *a.m.* (1997–98), 1991 *a.m.* (1998–99). Pour les années allant de 1977 à 1986 *a.m.* (1984–94), les informations sont collectées tous les deux ans et les documents réunissent la comptabilité fiscale et celle du personnel ecclésiastique de chaque paroisse, et ainsi ils portent le titre de: የካህናትና ፡ ምእመናን ፡ ብዛት ፡ የገንዘብ ፡ ገቢና ፡ ወጪ ፡ መመዝገቢያ ፡ ቅጽ ፡ *yä-kaḥanat-nna mäsämänan bazat; yä-gänzäb gäbi-nna wäcī mämäz-gäbiya qeṣ*, «total des prêtres et des fidèles, fiche de comptabilité des entrées et des sorties d'argent». Mais à partir de l'année 1988 *a.m.* (1995–96), l'administration ecclésiastique décide de séparer la gestion du personnel de la comptabilité fiscale. Ainsi, les fiches comptables sont-elles appelées dorénavant የገንዘብ ፡ ገቢና ፡ ወጪ ፡ መመዝገቢያ ፡ ቅጽ ፡ *yä-gänzäb gäbi-nna wäcī mämäz-gäbiya qeṣ*.

¹³ Sur le travail de Gregorios, cf. BURGER, P.F., Quand il en trouve qui savent quelque chose ... Sur les informateurs orientaux en Europe aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles = ALAIN ROUAUD (Textes réunis par), *Les Orientalistes sont des aventuriers, Guirlande offerte à Joseph Tubiana par ses élèves et ses amis* (Paris, 1999), p. 55–60.

¹⁴ BECKINGHAM, C.F. and HUNTINGFORD, G.W.B., *The Prester John of the Indies, a true relation of the lands of the Prester John, being narrative of the portuguese embassy to Ethiopia in 1520* (Cambridge, 1961), p. 160.

¹⁵ PEARCE, N., *The Life and Adventures of Nathaniel Pearce, written by himself during residence in Abyssinia from the year 1810 to 1819* (London, 1831), vol. 2, p. 19.

personnes se réunissant une fois par mois pour rendre hommage à leur saint patron par un banquet le jour qui lui est dédié. Ces «clubs» étaient formés uniquement de laïcs, exception faite d'un prêtre assurant le service liturgique durant le banquet.

Ce qui est nouveau dans ce commentaire, c'est que le terme *mahbär* caractérise une communauté restreinte, exclusivement composée de laïcs et non plus seulement de religieux, attachée au culte des saints. Ce glissement de sens peut évidemment s'expliquer. Durant l'époque de l'ancien système foncier *räst*, la communauté villageoise formait des organisations d'entraide, les membres de la communauté pouvant s'organiser pour utiliser les moyens de production collectivement ou à tour de rôle.¹⁶ De ce phénomène a très bien pu naître celui des *mahbär*, ajoutant un caractère religieux à ces organisations. Aujourd'hui, une communauté villageoise reste très attachée au ታቦት ፡ *tabot* de son église paroissiale, arche sacrée dédiée à un saint ou à un ange présent dans le cœur de l'église. Aussi le jour de la fête du saint peut-elle être propice à réunir les membres de la communauté. Toutefois, la prolifération des *mahbär*, notamment dans les villes en fait un phénomène qui sort de la notion de communauté villageoise. Nathaniel Pearce précise bien que les membres sont «rassemblés par des relations amicales». Cent ans après Pearce, l'ethnologue Marcel Griaule fait le même constat.¹⁷ L'existence d'une «communauté» restreinte prenant en charge le culte des saints est un changement notable dans la façon dont des fidèles peuvent pratiquer leur religion.

L'esprit communautaire attaché à un territoire existe encore dans un type d'organisation religieuse très proche des *mahbär*. Les *sänbäte* sont des associations qui rassemblent des personnes d'une même paroisse afin d'organiser un banquet le dimanche pour les pauvres. Les premières mentions de ce phénomène datent du XIX^{ème} siècle et se trouvent dans les récits de voyage.

Le terme ሰንበት ፡ *sänbäte* semble formé à partir du guèze ሰንበት ፡ *sänbät*, désignant le *sabbat*, le samedi, sabbat des juifs, et le dimanche, sabbat des chrétiens.¹⁸ Nous retrouvons le terme ሰንበት ፡ *sänbät* en amharique, qui donne une forme verbale, ሰንበት ፡ *sänäbbätä*, «passer un temps, chômer».¹⁹ Le terme *sänbäte* ou un équivalent, ne semble pourtant pas exister en guèze, ce qui en fit un phénomène peu repéré. Des auteurs comme le missionnaire lazariste

¹⁶ TUBIANA, J., Regard sur les formes traditionnelles d'entraide en Ethiopie = *Op. cit.* pp. 59–69.

¹⁷ GRIAULE, M., Les saints patrons en Abyssinie = *Orientalia*, vol. III, 1934.

¹⁸ DILLMANN, A., *op. cit.*, col. 369–370; GREBAUT, S., *Supplément au Lexicon Linguae Aethiopicæ de August Dillmann (1865) et édition du Lexique de Juste d'Urbain (1850–1855)*. (Paris, 1952), p. 411.

¹⁹ KANE, T.L., *op. cit.*, vol. 1, p. 540.

Joseph Baeteman qui avait pourtant bien noté le phénomène des *maḥbär* dans son *Dictionnaire amarigna-français* (Dire-Daoua, 1929) restent muet à son sujet. Si le Major Cornwallis Harris et le missionnaire Jean-Baptiste Coulbeaux y font allusion respectivement au milieu du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, il faut attendre le témoignage de C. H. Walker dans son ouvrage *The Abyssinian at Home* (London, 1933, p. 123) pour en avoir une description précise.²⁰ Wolf Leslau, quant à lui n’y fait référence que tardivement.²¹

Le *sänbäte* présente à première vue les mêmes caractéristiques qu’un *maḥbär*. C’est une association ayant un but religieux réunissant périodiquement ses membres en focalisant leur aspiration religieuse vers un rituel précis. Le *sänbäte* reprend l’idée de communauté, ce qui fait de lui un *maḥbär* au sens large. Toutefois, plus que le *maḥbär*, il représente une communauté attachée à une paroisse, les membres doivent obligatoirement en faire partie. Par ce biais, il fait plus facilement échos à l’identité villageoise potentielle d’un groupe. Comme les *maḥbär*, les *sänbäte* sont très présents dans les villes ce qui en fait un catalyseur des aspirations communautaires autour du système paroissial, souvenir ténu de la communauté paysanne. Mais trop rapprocher *maḥbär* et *sänbäte*, c’est oublier que leurs aspirations religieuses, leur contingent ainsi que leur mode de fonctionnement peuvent présenter des différences notables.

Maḥbär et *sänbäte* rassemblent leurs membres respectifs pour un banquet. Appelé ደግስ : *däggəs* ou ግብር : *gabər*, ce banquet est le centre de l’attention des membres.²² Effectivement, chacun d’eux doit à tour de rôle en assurer la fourniture et la préparation. L’association se dote d’une structure interne afin de diriger et de coordonner l’organisation de ce banquet. Cette petite administration est exclusivement formée par des membres de l’association, désignés par leurs pairs. Exclusivement laïque, exception faite d’un ou plusieurs prêtres chargés du service liturgique, l’administration des *maḥbär* et des *sänbäte* présente toujours les mêmes types de postes de responsabilités.

Au premier chef, les membres désignent le ሙሴ : *muse*. Il est chargé de présider chaque réunion dont il présente l’ordre du jour, de diriger les

²⁰ HARRIS, C., *The Highlands of Aethiopia* (London, 1844), vol. 2, p. 297; COULBEAUX, J.B., *Histoire politique et religieuse d’Abyssinie, depuis les temps les plus reculés jusqu’à l’avènement de Ménélik II* (Paris, 1929), p. 61.

²¹ Wolf Leslau ne repéra pas le terme dans son ouvrage *English–Amharic Context Dictionary*, paru en 1973 (Wiesbaden), mais il le note en 1976, dans son *Concise Amharic Dictionary*, p. 56.

²² Ce type d’association est à ce point focalisé sur le banquet que Dästa Täklä Wäldu définit un *maḥbär* comme «የደግስ ስም ፡ *yä-däggəs səm*: le nom d’un banquet» et un *sänbäte* «የሚባሉ ሰዎች ፡ ምሳ ፡ *yä-mmibäla yä-dekoč masa*: le repas des pauvres». Cf. [Dästa Täklä Wäld] ደስታ ፡ ተክለ ፡ ወልድ ፡ ያማሪኛ ፡ መግባብ ፡ ቃላት ፡ ታተመ ፡ በአርቲስቲ ክ ፡ ማተሚያ ፡ ቤት ፡ Addis Abeba, 1970, p. 528 et p. 1289.

débats et de gérer les conflits éventuels entre les membres. *Muse* est le terme guèze pour Moïse. En amharique, il est synonyme de መሪ ፡ *märi*, autrement dit de «celui qui guide, qui dirige, le président». Il est accrédité à convoquer les membres de l'association en dehors des dates prévues. Surtout, c'est lui qui prend acte de toutes les décisions de l'assemblée des membres. Le *muse* peut également prendre en charge la responsabilité des sorties et des entrées d'argent, ainsi que la disposition des tours de chacun pour la préparation du banquet. Il est véritablement le pilier des *mahbär* ou des *sänbäte*. Désigné généralement par majorité relative, le *muse* se doit d'avoir une dévotion sans reproche, avoir une famille et une position sociale assez bien établies. Elu pour des périodes assez courtes, allant de deux à trois ans, le *muse* peut renouveler son mandat tant que les membres lui accordent leur confiance.

Le *muse* est secondé par d'autres membres ayant des fonctions spécifiques. Un secrétaire, አሐፊ ፡ *šäbafi*, est chargé d'écrire toutes les décisions de l'association. Il prépare également le programme des préparations du banquet et des réunions. Ensuite, nous trouvons deux éléments chargés de la comptabilité de l'association. Le ገንዘብ ፡ ያዥ ፡ *gänzäb yaž* – littéralement «celui qui prend l'argent» – est chargé de collecter la cotisation que chaque membre doit donner à chaque réunion pour pouvoir acheter la nourriture du banquet. Puis le comptable, ሂሳብ ፡ ሹም ፡ *hisab šum*, qui contrôle les flux internes d'argent. Un contrôleur est désigné afin de vérifier l'ensemble de la comptabilité, le ተቆጣጠሪ ፡ *täqotätäri*.

Cette administration laïque est complétée par un (ou plusieurs) prêtre appelé ህክር ፡ ቁስ ፡ *zəkər qes*, sans qui la tenue du banquet est impossible. Ce prêtre est effectivement chargé du service liturgique présenté à cette occasion. Il représente l'autorité religieuse de l'association. Son autorité est comparable à celui du confesseur de famille. Il a la charge des âmes des membres de l'association.²³ Il assure la continuité religieuse dans ce cadre exclusivement laïc. Toutes les questions d'ordre religieux lui sont soumises, mais il prodigue également des conseils, d'ordre moral, relationnel, familial, financier, etc. Il peut être amené à gérer les conflits entre les membres. S'il

²³ Chaque famille chrétienne en Ethiopie a un confesseur, የንስሐ ፡ አባት ፡ *yä-nessha 'abbat*, père de pénitence ou የንፍስ ፡ አባት ፡ *yä-näfs 'abbat*, père de l'âme, qui lui est attaché. Ce prêtre est obligatoirement présent lors des célébrations qui jalonnent la vie chrétienne des membres de la famille – baptême, mariage, funérailles – et doit veiller à la religiosité de ses pénitents. La famille se doit de subvenir au besoin du confesseur lequel en échange lui offre ses services. Le point culminant de ces rapports est la cérémonie de አቁብ ፡ ጾም ፡ *'äqub šom* (à la mi-carême) durant laquelle chaque personne se doit de donner quelque chose à son confesseur. Le prêtre du *mahbär* ou du *sänbäte* n'est pas forcément le confesseur de tous les membres de l'association. Une personne peut être attachée à un autre prêtre, par sa famille. Dans le cas contraire, le prêtre du *mahbär* devient de fait confesseur de la personne.

semble qu'il n'a pas de droit de regard sur la gestion financière de l'association, son autorité reste toutefois aussi élevée – voir plus – que celle du *muse*, son mandat étant inamovible et permanent.

La vocation religieuse distingue *mahbär* et *sänbäte* et explique la différence qui existe entre eux sur la fréquence de leurs réunions. Un *mahbär* rassemble ses membres afin d'honorer une fois par mois un saint patron. Le saint est un ጠባቂ : *ṭäbbaqi*, un protecteur pour les membres du *mahbär*. La réunion se déroule une fois par mois, le jour qui lui est dédié dans le mois éthiopien, dans la maison de l'un des membres à tour de rôle.²⁴ Le *sänbäte*, quant à lui réunit ses membres le dimanche dont le banquet est une commémoration exprimée par la distribution de nourriture aux pauvres de la paroisse. Ses membres se rassemblent non plus chez l'un des leurs, mais dans un bâtiment appartenant à la paroisse, le ሰንበቴ : ቤት : *sänbäte bet*, situé à l'intérieur du *gäbbi* de l'église ou qui lui est juste adjacent.

De cette distinction découle également la différence qui existe entre le nombre de membres dans les *mahbär* et les *sänbäte*. Le chiffre de douze est souvent avancé pour le nombre des membres au sein d'un *mahbär*. Ce chiffre est très théorique. Le *mahbär* est une représentation du dernier repas des Apôtres. D'où la justification de ce chiffre.²⁵ L'observation faite à Däbrä Marqos ne le confirme pas et montre plutôt une grande hétérogénéité. Ce chiffre peut varier d'une quinzaine à une cinquantaine de membres.²⁶ Ces variantes peuvent s'expliquer. Chaque membre est tenu de préparer le banquet pour l'association dans sa propre maison selon un ordre préétabli. Cet ordre est fixe, rien ne pourra le changer, exceptée la mort d'un des membres ou la venue d'un nouveau. Un *mahbär* se réunit une fois par mois. Aussi, s'il n'y a que douze personnes, le tour des préparations étant fixe, chacun des membres se voit attribuer un mois et ne pourra pas en changer. Or, celui qui a en charge la préparation du banquet le mois de la saison des pluies sera désavantagé par rapport aux autres et ne pourra pas espérer un changement de situation. De plus, le nombre de membres conditionne la fréquence avec laquelle un membre devra préparer le banquet. S'ils sont

²⁴ Les mois éthiopiens sont tous divisés en trente jours (excepté le mois de *pagwamen* qui compte cinq jours). Chaque jour correspond à un saint et ce, chaque mois. Ainsi, le 1^{er} du mois est-il dédié à Ladata, le 12 à Mika'el, le 19 à Gabra'el, le 21 à Maryam, etc. Cf. FRITSCH, E., *The Liturgical Year of the Ethiopian Church = Ethiopian Review of Culture, Special Issue*, vol. IX–X, Addis Ababa, 2001, p. 70–71.

²⁵ PEARCE, N., *op. cit.* vol. 2, p. 19.; GRIAULE, M., *op. cit.* p. 106–107; WORKU DEMEKE, *Mahber, Capucin Franciscan Institute of Philosophy and Theology*, Thésis, Department of Theology, June 1998, Addis Ababa, p. 7; C.H. Walker justifie l'existence des *mahbär* par une histoire mettant en scène Jésus et les Apôtres. Cf. WALKER, C.H., *The Abyssinian at Home* (London, 1933) p. 121–122.

²⁶ Pour les *mahbär* observés à Däbrä Marqos, le chiffre varie de 14 à 56 membres.

nombreux, l'espace entre la dernière fois qu'un membre a préparé le banquet et la prochaine fois est grande.

Un *sänbäte* a nettement plus de membres que les *mahbär*. Il peut compter d'une à plusieurs centaines de personnes.²⁷ Il faut dire qu'un *sänbäte* recoupe l'idée de communauté chrétienne plus que le *mahbär*. Si ce dernier se compose de personnes réunies par des liens amicaux, le *sänbäte*, lui, est dépendant du système paroissial et a pour vocation de réunir les personnes attachées à une même église. Il ne se propose pas en outre de ne nourrir que les membres de l'association mais de fournir de la nourriture aux pauvres qui se pressent à l'entrée du *sänbäte bet*.

La représentation des femmes dans les *mahbär* et les *sänbäte* est différente. Il existe de nombreux *mahbär* exclusivement réservés aux femmes, gérés par elles et dont le prêtre assure la seule présence masculine. Les saints auxquels sont dédiés ces *mahbär* sont généralement des figures féminines, sans que celles-ci leur soient réservées.²⁸ Il existe également des *mahbär* mixtes mais qui sont en réalité exclusivement gérés par des hommes et qui acceptent la présence des épouses. Les *sänbäte* par contre ne peuvent pas être exclusivement féminins. Ils sont soit mixtes, soit exclusivement réservés aux hommes. Que se soit pour un *mahbär* ou un *sänbäte*, le choix entre la mixité et l'exclusion d'un des deux sexes est réservé à ceux qui ont participé à l'établissement de l'association.

L'impact social de telles organisations est difficile à appréhender. Les *mahbär* sont *a priori* plus sélectifs. Ils concernent des personnes de réseaux sociaux restreints. Ces réseaux sont constitués selon les relations amicales, le métier, les appartenances familiales ou géographiques. Pour pouvoir y entrer, les postulants doivent suivre ces critères. Ils doivent bien connaître les membres et souvent justifier de revenus suffisants pour la cotisation demandée. Chaque demande est analysée par le *muse* et les autres membres. Tout ceci en réduit l'accès. Toutefois, tous les *mahbär* n'ont pas le même «standing». Le mode de fonctionnement et les critères demandés donnent généralement une image du niveau de vie des membres. Un *mahbär* dont les membres sont assez riches et qui pourra fixer de plus fortes cotisations, offrant plus de services à ses membres est de fait plus sélectif. Mais certains *mahbär* sont plus ouverts, proposant des cotisations moins élevées.²⁹ Idéalement chacun peut trouver un *mahbär* correspondant à son niveau de

²⁷ Pour les *sänbäte* observés dans les paroisses de Marqos et de Abemma Maryam à Däbrä Marqos, ce chiffre varie de 133 à 337 personnes.

²⁸ Les figures féminines les plus représentées à Däbrä Marqos sont Maryam, Kidanä Məhrät ou Krəstos Səmra.

²⁹ Nous pouvons observer des différences notables entre les montants proposés. Un *mahbär* demandant une cotisation mensuelle de deux *bərr* s'oppose à un autre qui en demande cinq fois plus, soit dix *bərr*.

à un autre convive, la formule consacrée est: **ጸድቀ ፡ ጸበል ፡ ቀመስ ፡** *ṣädaqä ṣäbäl qämmäs*: «goûte la pieuse boisson!». Ou encore, celui qui présente le verre peut dire: **ጠጡኝ ፡ በግርዖም ፡ ስም ፡** *tätuñ bä-Maryam səm*, «buvez pour moi au nom de [le saint auquel est dédié le *mahbär*, ici Marie]!». ³⁴ Les galettes d'*ənğära* sont ensuite présentées au prêtre qui les bénit et les partage en parts appelées **መክፈልት ፡** *mäkfält*. ³⁵ Les convives peuvent commencer à manger. L'ensemble de la nourriture et de la boisson est transporté dans un **መሶብሶ ፡** *mäsob*, un panier décoré, qui prend pour l'occasion le nom de **ጸቀ ፡** *ṣəwa*, «calice». A la fin du repas, les convives se lèvent et écoutent le prêtre, debout lui aussi, faire un sermon dans lequel il prodigue des conseils, des recommandations le plus souvent inspirées des discussions entendues durant le banquet. Il peut également rappeler les hauts faits du saint honoré. ³⁶ A la fin de ce petit discours, le prêtre remercie les saints et celui qui a préparé le banquet en utilisant la prière appelée **የዘወትር ፡ ጸሎት ፡** *yä-zäwätər ṣalot*: prière journalière. La cérémonie se clôt par la récitation du Notre Père, en guèze ou en amharique au choix. ³⁷ Juste après, une distribution aux pauvres peut se faire (mais c'est rare) ou bien certains convives apportent quelques restes à l'église la plus proche. Le soir même ou le lendemain, le *ṣəwa* – constitué du *mäsob* et des jarres – est emmené dans la maison de la personne qui s'occupera du prochain banquet pour lui signifier son engagement. Un refus de cette dernière lui coûtera son adhésion au *mahbär* et une fort mauvaise réputation. ³⁸

La cérémonie du *sänbäte* a des caractéristiques similaires. Le ou les prêtres bénissent le *tälla* et les galettes d'*ənğära* selon le même protocole. Le *muse* peut également prendre la parole pour les affaires courantes liées à la vie du *sänbäte*. A l'instar des *mahbär*, les prêtres font un sermon à la fin du repas qu'ils terminent par les remerciements et le Notre Père, toujours en guèze. ³⁹

³⁴ Voir aussi dans la chrestomathie de KANE, T.L. and LESLAU, W. (eds). *Amharic Cultural Reader* (Wiesbaden, 2001) p. 156 (pour la version amharique) et p. 157 (pour la traduction en anglais).

³⁵ Terme guèze issue du verbe **ክፈለ ፡** *käffälä*, signifiant diviser, partager, **መክፈልት ፡** *mäkfält* se traduit par «lot, part, partie».

³⁶ Le prêtre utilise dans ces cas précis le **መልክዕ ፡** *mälkäʿə*, le **ድርሳን ፡** *dərsan* ou le **ተአምር ፡** *täʾamər* dédiés au saint patron. Il semble que le prêtre ait une prédilection pour le **መልክዕ ፡** *ግርዖም ፡* *mälkäʿä ʾəyasus* ou le **መልክዕ ፡** *ግርዖም ፡* *mälkäʿə maryam*, que le *mahbär* leur soit dédié ou non.

³⁷ Pour les *mahbär*, la version du Notre Père récité est au choix du prêtre.

³⁸ Joseph Tubiana note dans son article une expression désignant le fait de refuser de prendre en charge la préparation du banquet: «Il arrive que celui-ci se dérobe, ce qui est évidemment une infraction aux règles sauf événement grave; on dit *gəbər däffänä*, 'éluder le festin'». Cf. TUBIANA, J., *Regard sur les formes traditionnelles d'entraide en Ethiopie* = *Op. cit.* p. 65.

³⁹ La versions des prières semble plus établie que pour les *mahbär*. Le Notre Père est

Le repas des membres dure nettement moins longtemps que pour un *mahbär*. Si celui de ce dernier peut durer tout un après-midi, celui d'un *sänbäte* prend une heure tout au plus. Le temps presse car les nécessiteux attendent à l'entrée du *sänbäte bet*. Les membres, après les dernières prières se lèvent et vont leur distribuer la nourriture. Si dans les *mahbär*, les personnes distribuent les restes du banquet aux pauvres, dans un *sänbäte*, la part qui leur est accordée représente la majeure partie de la nourriture.⁴⁰

Dans ces deux cérémonies très proches, tout est fait pour que l'on fasse le rapprochement avec le dernier repas du Christ avec les Apôtres. Le vocabulaire utilisé est très significatif. Le terme *ṣawa* est utilisé pour désigner le calice lors de la célébration de la messe. Le *mäsob* est le panier qui sert à porter l'Eucharistie. Mais attention, la cérémonie d'un *mahbär* et d'un *sänbäte* n'est pas une «communion privée».⁴¹ Le pain n'est pas consacré, il est seulement béni. Confondre les *mäkfält* et le ቁርባን : *qurban*, c'est à dire l'Eucharistie, est une erreur qu'aucun chrétien en Ethiopie ne ferait. Dans le premier cas, il n'y a pas de transsubstantiation. En raison de la dévotion toute particulière vouée au *qurban*, il est impensable de le délivrer en dehors de l'église et sans préparation particulière du fidèle.⁴² Il reste que ces cérémonies donnent l'occasion aux convives d'accéder à un *état de grâce*. Les bénédictions faites par le prêtre sur le pain et la boisson ont cet objectif que reflète parfaitement le vocabulaire qui leur est attribué. La boisson est

toujours récité en guèze lors de la cérémonie des *sänbäte*.

⁴⁰ Si durant les *mahbär*, certains excès, en boisson ou en nourriture, sont autorisés, ils sont impensables lors d'un *sänbäte* à cause de la proximité de l'église et surtout en raison de son objectif, à savoir la distribution de la nourriture aux pauvres. L'abus de nourriture et d'alcool serait des plus mal venu.

⁴¹ C. H. Walker présente à tort les *mahbär* comme un phénomène de communion privée. C.f. WALKER, C.H., *Op. cit.* p. 121.

⁴² Pour assister à la liturgie eucharistique, un fidèle éthiopien doit d'abord s'astreindre à des rituels de purification – confession, jeûne, abstinence sexuelle ... – sous l'autorité de son confesseur qui sera le seul à le juger apte à entrer dans l'église pour la messe. Peu de fidèles assistent donc à la cérémonie à l'intérieur du bâtiment, restant pour la plupart dans le *gäbbi* (l'enclos). Signalons juste qu'il ne faut pas confondre en amharique le verbe አቀረበ : *ʾaqärräbä*, signifiant «présenter, offrir, servir», avec አቋረበ : *ʾaqwärräbä* qui, lui, signifie «administrer la communion». Dans leur chrestomathie, Kane et Leslau traduisent la phrase suivante: ማኅበር ፡ ሁለት ፡ ዓይነት ፡ አቀራረብ ፡ አለው ፡ *mahbär hulät ʾaynät ʾaqqärarräb ʾalläw* par «the mahbär has two types of communion [*mahbär* et *sänbäte*]». Cette traduction n'est pas heureuse car elle induit que les *mahbär* supposent une «communion», même s'il semble que les auteurs prennent le terme አቋረብ ፡ *ʾaqqäraräb* dans le sens «de service en commun» et non pas le sens de communion religieuse. Une note aurait pu faire état de cette ambiguïté. Cf. KANE, T.L. and LESLAU, W., *Op. cit.* p. 154 (en amharique) et p. 155 (en anglais).

désignée par le même terme que l'eau bénite, et les parts d'^oanğära, mäkfält, portent le même nom que le pain béni distribué à l'église après la messe.⁴³

Les *mahbär* et les *sänbäte* dans leurs aspects liturgiques s'intègrent totalement dans le paysage religieux des chrétiens d'Ethiopie. Leur cérémonie respective s'attache à reprendre le même concept religieux: celui du *zəkər*. Terme guèze, ገከር ፡ zəkər ou ገከርጉ ፡ zəkərt traduit la notion de «souvenir». Iob Ludolf et August Dillmann rattachent ce terme à la racine ZKR qui donne le verbe ገከረ ፡ zəkärä qu'ils traduisent par «se souvenir».⁴⁴ Le verbe donne le substantif *zəkər* que nous pouvons traduire par «commémoration». En étudiant la définition de *zəkər* en amharique cette fois, nous avons la caractéristique d'une manifestation précise. Ignazio Guidi définit le verbe amharique ገከረ ፡ zäkkärä par la tenue d'un banquet commémoratif, notamment en l'honneur d'un saint.⁴⁵ Joseph Baeteman définit le même verbe par «faire un banquet en l'honneur d'un défunt» en précisant que le terme *zəkər*, le substantif, désigne la fête d'un saint.⁴⁶

En dehors du fait que le prêtre porte le nom de *zəkər qes*, la justification d'un *mahbär* est d'être une commémoration. Les membres de l'association rendent hommage à un saint patron, le jour qui lui est dédié dans le mois. Il s'agit d'une double commémoration: celle de la vie exemplaire et des exploits spirituels du saint auxquels ils sont attachés, mais il s'agit plus encore de la célébration du vœu que les membres, individuellement, ont fait au saint patron de l'honorer une fois par mois. Les circonstances de cette décision sont variables selon les personnes. Le vœu peut caractériser un remerciement envers un saint dont l'action supposée dans la vie quotidienne fut particulièrement bénéfique à la personne. Ou bien, cela peut être une simple aspiration déprécatrice, de protection dans la vie quotidienne, professionnelle ou privée.⁴⁷ La notion de vœu se traduit en amharique par le terme ስለጉ ፡ səlät. Ce mot est l'un des substantifs issus du verbe ተሰለ ፡ täsälä, «demander, mendier»⁴⁸, ou encore «faire le vœu de faire une offrande».⁴⁹ Tel qu'il est défini en amharique, ce terme correspond à un don à l'église, plus précisément au *tabot*, comme remerciement pour un bienfait, ce don pouvant

⁴³ Les parts d'^oanğära distribuées après la messe aux fidèles restés dans l'enclos de l'église portent également le nom de ቲግ ፡ qita. Ce nom peut également être donné à l'^oanğära distribué lors d'un *mahbär* ou un *sänbäte*.

⁴⁴ DILLMANN, A., *Op. cit.* col. 1057–1058; LUDOLF, I., *Op. cit.* col. 479; GREBAUT, S., *Op. cit.* p. 308 (col. 1057).

⁴⁵ GUIDI, I., *Vocabolario Amarico-Italiano* (Roma, 1935), col. 625.

⁴⁶ BAETEMAN, J., *Dictionnaire amarigna-français* (Dire Daoua, 1929), col. 845.

⁴⁷ Une bonne récolte, une naissance attendue, etc.

⁴⁸ KANE, T.L., *op. cit.*, Vol. 1, p. 451.

⁴⁹ LESLAU, W., *Concise Amharic Dictionary*, p. 47. Le verbe guèze est ስለ ፡ sä'alä. Cf. DILLMANN, A., *op. cit.*, col. 375–376.

être une offrande en argent ou en nature, mais également un don de soi, de sa personne. Le membre d'un *mahbär* donne de sa personne, de son argent et de son temps en mémoire à un saint patron qu'il s'est choisi lui-même.⁵⁰

La justification religieuse d'un *sänbäte* est également d'être une commémoration. Les fidèles réunis commémorent le jour du Seigneur, le dimanche. C'est pour honorer la mémoire des premiers chrétiens qui mettaient leurs biens en commun que les fidèles d'aujourd'hui pratiquent à cette occasion l'aumône. Il s'agit là encore d'une double commémoration: celle du jour qui réunit les membres de la communauté chrétienne et celle de la pratique des premiers chrétiens. Ici encore, les fidèles parlent de *zəkər* comme d'un devoir de mémoire, envers les anciens chrétiens et les pauvres. Leur *sälät* s'exprime comme pour un *mahbär* dans leur engagement à honorer le dimanche par la préparation du banquet et par la distribution qui en est faite aux pauvres de la paroisse.

Le *zəkər* représente une part très importante dans la vie religieuse des chrétiens. En dehors de son expression associative, le *zəkər* se présente sous d'autres formes. Un fidèle peut faire un *zəkər* individuellement. Il peut être entouré par sa famille ou par ses amis proches mais, la célébration reste à sa seule charge. Le plus souvent une fois par an, le fidèle rend hommage à son saint patron par la tenue d'un banquet chez lui. Il est accompagné de son confesseur qui se charge de la bénédiction de la nourriture. Partagée entre les convives, la nourriture est ensuite offerte au clergé de la paroisse du fidèle. La notion de souvenir est très présente; le fidèle par ce geste s'engage à se souvenir de son engagement envers son saint patron. La cérémonie est très proche de celle célébrée pour un *mahbär* – les termes pour désigner la nourriture et les boissons sont les mêmes, les prières peuvent être similaires – et la motivation reste la même, à savoir le respect d'un vœu fait à un saint.

Une forme spécifique de *zəkər* est associée aux rites funéraires. Terme guèze ayant la même racine que *zəkər*, ተገር ፡ *täzkar* désigne en général la cérémonie en mémoire d'un défunt faite par la famille à l'église paroissiale, quarante jours après la mort, date de la fin du deuil. Mais ce terme désigne en fait l'ensemble des cérémonies attachées à la mémoire d'un défunt. Après la mort, une série de célébrations se déroulent à l'église paroissiale durant laquelle la famille du défunt offre au clergé et aux pauvres un banquet après le service funéraire à proprement parlé. Ces banquets ont deux objectifs principaux. La famille par ce geste remercie les prêtres qui ont participé à l'office funéraire, et les personnes qui y assistent s'engagent à se souvenir du

⁵⁰ Nous ne pouvons pas exclure la possibilité d'une implication familiale dans le choix du saint patron. Les membres d'une famille qui auront célébré dès leur plus jeune âge la mémoire d'un saint seront évidemment plus portés à continuer à commémorer la mémoire de ce saint à leur âge adulte plutôt que celle d'un autre, même après une séparation d'avec leur famille. Une tradition familiale peut s'instaurer dans la dévotion envers un saint patron.

défunt et à se préoccuper du sort de son âme dans l'au-delà.⁵¹ Toutefois, la notion de *täzkar* s'attache autant à la mémoire d'un saint que d'un défunt. En guèze, le terme est associé au verbe ተዘክረ ፡ *täzäkärä*, causatif de *zäkärä*, que nous traduisons par «faire se souvenir». Ainsi, pour August Dillmann, il désigne une commémoration, une fête en mémoire de quelqu'un.⁵² Dans son étude du syntaxaire éthiopien, Ignazio Guidi traduit lui-même le verbe *täzäkärä* par «célébrer la mémoire de quelqu'un» et le terme *täzkar* par «banquet commémoratif».⁵³ Aujourd'hui, le sens de *täzkar* est attribué à la cérémonie que l'église paroissiale organise pour la fête annuelle des saints qui se caractérise par la sortie du *tabot* du saint honoré, porté par des prêtres, protégé par des étoffes et mené en procession autour de l'église.

Il existe une confusion de sens entre les termes *täzkar* et *zəkər*, les deux pouvant être utilisés pour désigner un banquet commémoratif. Rappelant les mêmes notions de souvenir et d'engagement, *zəkər* et *täzkar* ont toutefois une légère différence de sens qui suppose une différenciation dans la forme que peuvent prendre les cérémonies et non sur le fond. *Zəkər* prend le sens de «se souvenir», nous l'avons vu, et *täzkar* prend celui de «faire se souvenir». Cette distinction de sens est importante et conditionne le rôle attribué au clergé dans l'initiative et la gestion de ces cérémonies. Le *zəkər*, sous sa forme individuelle ou associative (*maḥbär* et *sänbäte*) suppose que seul le célébrant, un laïc, prenne de lui-même l'initiative de la cérémonie et s'occupe de sa gestion, dans le temps par l'établissement des dates de célébration, et dans l'espace, par la gestion de locaux, *sänbäte bet* pour les *sänbäte* et les maisons des membres pour un *maḥbär*. Le ou les fidèles «se souviennent» de leur engagement. Pour le *täzkar*, qu'il soit associé aux rites funéraires ou au culte des saints, c'est le rôle du clergé qui est primordial dans la gestion du service religieux. Ils «font se souvenir» ceux qui assistent à la cérémonie.

Maḥbär et *sänbäte* reposent sur le même support rituel, le *zəkər*, dont ils sont une forme collective. Loin d'être exceptionnel dans l'exercice des pratiques religieuses au sein de l'Eglise éthiopienne, le *zəkər* traduit une aspiration eschatologique des fidèles. Les membres d'un *maḥbär* rendent hommage à un saint patron qui joue le rôle d'un intermédiaire, d'un

⁵¹ Ces cérémonies se déroulent le troisième jour, le septième jour, le douzième, le trentième, le quarantième, le quatre-vingtième, le sixième mois, la première année et chaque anniversaire durant sept ans. Chacune de ces cérémonies porte un nom particulier, par exemple la cérémonie du sixième mois s'appelle ግግፋቅ ፡ *mənfaq* et l'anniversaire, ግግታቅ ፡ *amətat*. Le banquet offert au clergé est également plus spécifiquement appelé ጠሐራ ፡ *mähära*, impératif guèze signifiant «Pardonne-lui», adresse faite au seigneur pour assurer le destin de l'âme du mort.

⁵² DILLMANN, A., *op. cit.* col. 1059.

⁵³ GUIDI, I., Le syntaxaire éthiopien, le mois de säné = *Patrologia Orientalis*, tome 1, fasc. V, Paris, 1905, p. 550 et p. 696.

አማላጅ : *ʿamalaḡ*, d'une voix qui plaide en leur faveur dans le royaume des cieux. Ce processus d'intercession se justifie par le principe du pacte, le ኪዳን : *kidan*, qui unit les saints et le Christ: chaque saint honoré permet une intercession de la grâce du Christ en faveur de celui qui l'honore.⁵⁴ Ainsi, les membres d'un *maḥbär*, ou toutes les personnes qui organisent un *zəkər* se voient le droit d'espérer que le saint plaide leur cause et que le destin de leurs âmes à leur mort ne soit pas trop funeste. En ce qui concerne le *sänbäte*, le destin de l'âme des membres reste également la principale préoccupation. Le fidèle y participant s'attire les bons auspices des saints représentés dans son église paroissiale. Pratiquant l'aumône, célébrant la mémoire des premiers chrétiens et bénéficiant d'un retour en grâce par le biais de la bénédiction de la nourriture, le fidèle espère que les saints à qui l'église paroissiale est dédiée feront office d'intercesseur.

Au-delà de l'impact du *zəkər*, les membres d'un *maḥbär* et d'un *sänbäte* travaillent d'une autre façon au destin de leur âme. Ces deux types d'association permettent à leurs membres d'obtenir des funérailles convenables. Pour le défunt, le risque est de rester trop longtemps dans le ሓላል : *š'ol*, terre des âmes pécheresses et de tous les malheurs. Pour pouvoir atteindre le ገነት : *gännät*, le royaume des justes, l'âme du défunt a besoin certes d'une voix céleste qui plaide en sa faveur, un saint ou un ange, mais également de la voix des vivants. La place accordée aux prières des vivants est très importante dans le destin de l'âme et se caractérise par la succession des *täzkar*, des cérémonies en la mémoire du défunt.

Or, ces cérémonies ont un coût et une famille aura du mal à réunir assez d'argent et de temps pour la préparation des différents banquets. Les membres des *maḥbär* et des *sänbäte* se mettent à l'abri de ces besoins. Chacun peut compter sur l'aide de l'association pour l'organisation de ses funérailles. Les membres créent une caisse mutuelle qui permet de subvenir aux besoins de la famille lors de la mort d'un des membres. Au-delà de l'argent apporté, les membres participent à la préparation des banquets et servent de trait d'union entre le clergé et la famille pour toute l'organisation. Cette disposition fait évidemment penser aux አድድር : *ʿaddər*, société d'assistance dont les membres s'assurent du soutien financier et moral des leurs et de leur famille en cas de décès ou de maladie.⁵⁵ *Maḥbär* et *sänbäte* n'ont pas pour but principal d'assurer des funérailles convenables à leurs membres. Il s'agit juste d'une extension des rapports fraternels qui peuvent exister entre les membres d'une

⁵⁴ KUR, S., Le pacte du Christ avec le saint dans l'hagiographie éthiopienne = SVEN RUBENSON, *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies* (Lund, 1984), p. 125–129.

⁵⁵ Sur les *ʿaddər*, voir entre autres KANE, T. L. and LESLAU, W., *op. cit.* p. 164–168 (pour la version amharique) et p. 165–169 (pour la traduction en anglais); TUBIANA, J., *Regard sur les formes traditionnelles d'entraide en Ethiopie = Op. cit.* p. 64.

même association. Tous *mahbär* ou *sänbäte* n'ont pas de dispositions pour les funérailles des membres, bien qu'il semble que cela soit majoritairement le cas.

L'impact social des *mahbär* et des *sänbäte* est véritablement très important. Ils tissent des liens sociaux extrêmement forts entre leurs membres et sont un moyen d'accession au statut de notable, notamment dans les villes comme Däbrä Marqos. Les *mahbär* et les *sänbäte* sont attestés sous leur forme actuelle en Ethiopie à partir du XIX^{ème} siècle, mais leur prolifération, vraisemblablement liée à l'urbanisation, semble bien se confirmer durant la fin du XX^{ème} siècle. Mais il ne faut pas oublier que ces associations ont une vocation purement religieuse. Elles sont le catalyseur des aspirations religieuses de leurs membres qui peuvent ainsi devenir les acteurs de leur dévotion. Les fidèles bénéficient du cadre relativement souple qu'offre une gestion purement laïque. La vie associative ouvre un passage entre la vie du fidèle et celle de l'église, se montrant plus proche des préoccupations des fidèles, comme l'accès à l'état de grâce, l'inquiétude eschatologique ou encore les frais des enterrements. L'Eglise a su se reposer sur ces groupes de dévots dont elle assure un encadrement clérical minimum afin d'y instaurer un dialogue entre l'institution et les fidèles tout en assurant la pérennité des services religieux et des dogmes. Nous pouvons toutefois nous demander quel est le rôle dorénavant attribué aux *sänbäte* et aux *mahbär* dans la gestion de la paroisse. A partir du moment où l'Eglise a institué des conseils de paroisse dirigés conjointement par des ecclésiastiques et des laïcs, n'a-t-elle pas fait baisser l'impact des associations de laïcs dans le dialogue avec les fidèles? Ou au contraire, la création de ces conseils de paroisse ne représente-t-elle pas une institutionnalisation du rôle croissant des laïcs dans la gestion de l'Eglise en permettant à des personnes déjà impliquées dans la religion par les associations d'intégrer l'institution elle-même?

Summary

Faithful of the Ethiopian Orthodox *Täwähädo* Church gather sometimes into a religious association. We can distinguish two types of religious associations: the *mahbär* and the *sänbäte*. These two types are organized on the same scheme and are led by the faithful themselves. Both are based on a fundamental concept, which is to gather faithful around a banquet for a commemoration. *Mahbär* and *sänbäte* are a representation of a *zäker*, a crucial concept in the Ethiopian Christianity. The religious authority is shared by one priest who leads the liturgy of the ritual. The presence of a priest without an organizational role highlights the influence of the laymen to organize their own religious life outwards the cast-iron ecclesiastical organisation. The social and religious influence of these organizations is very important in towns and in the countryside. To be member of these associations is a sign of an important social status in the parish community and the reality of both *mahbär* and *sänbäte* shows the existence of a way of dialogue between the Church and the faithful.